



**PRÉFET  
DE LA DRÔME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Préfecture de la Drôme**  
**Cabinet**  
**Bureau de la Représentation de l'État**

La Préfète

Valence, le

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

En communication à :

- Madame la Sous-Préfète de  
l'arrondissement de DIE
- Monsieur le Sous-Préfet de  
l'arrondissement de NYONS
- Madame la Sous-Préfète de  
l'arrondissement de VALENCE

**OBJET** : Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions de Madame la Première ministre, les bâtiments et les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales le **dimanche 19 mars 2023** à l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

La Préfète,